Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 17 (1920)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

——— Compte de chèques et virements II. 1480. ———

Secrétariat :	*Présidence :*	*Assurances :*
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 5.10**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse ;* par **Fr. 6.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,

Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 5. — MAI 1920

SOMMAIRE. — Comptoir suisse d'échantillons, par SCHUMACHER. — Avis des sections. — Avis, par SCHUMACHER. — Conseils aux débutants pour mai (illustr.), par SCHUMACHER. — L'assemblée des délégués en 1920, par LE GRATTE-PAPIER. — Comment changer le sang de son rucher ? par MARGUERAT. — Nouvelles ruches (illustr.), par C. GAUTIER. — Pays envahis, par Auguste DESPAGNE. — Dons reçus. — Nouvelles des ruchers.

COMPTOIR SUISSE D'ÉCHANTILLONS

(11-26 septembre 1920)

Chacun de nos lecteurs sait qu'il se tiendra à Lausanne une Foire ou un Comptoir d'échantillons, pour ce qui concerne les industries alimentaires et agricoles. L'assemblée des délégués de la Romande a décidé de prendre part à cette manifestation. Nous n'exposerons que du miel et de la cire (et leurs produits) laissant aux fabricants de ruches et d'appareils apicoles le soin d'exposer ce qui ressort à leur branche.

Vous comprendrez, sans que nous ayons besoin de l'expliquer longuement, l'importance considérable qu'il y aura à ce que nos produits soient représentés. Il faut que le miel vrai et pur se fasse

connaître au grand public, si nous ne voulons pas que les contrefaçons, mixtures et falsifications du miel l'emportent à force de réclame sur le pur produit de nos abeilles.

Dans ce but, le Comité a décidé d'organiser une dégustation offerte aux visiteurs gratuitement. En même temps, il fera distribuer, gratuitement aussi, une brochure disant les trésors que contient le miel et donnant les noms et adresses des apiculteurs pouvant fournir ce précieux produit. Avons-nous besoin de démontrer que cette brochure, appuyée par une succulente dégustation, sera une fameuse et durable réclame pour tous ceux qui se feront inscrire comme producteurs et fournisseurs ? Réfléchissez-y un instant et faites-vous inscrire aussitôt après, *mais avant le 15 juin,* auprès de votre président de section, en lui envoyant la modique somme de 5 francs, inférieure et de beaucoup à ce qu'il faut consacrer à une réclame moins efficace et moins durable.

Nous ajoutons que les fabricants, industriels, négociants, qui voudraient insérer leurs annonces dans cette brochure peuvent s'adresser au rédacteur. Le format de l'opuscule et les prix d'insertions seront les mêmes que pour notre *Bulletin.*

— Semez pour récolter — c'est plus vrai et plus urgent que jamais aujourd'hui par les temps difficiles que nous traversons.

Pour le Comité :

Schumacher.

AVIS DES SECTIONS

Cours pratique d'apiculture

Dans le but de travailler au développement de l'apiculture, non seulement en formant de nouveaux Sociétaires, mais en instruisant particulièrement les débutants sur la culture des abeilles — la qualité est toujours préférable à la quantité — la Société cantonale neuchâteloise d'apiculture, organisera dans le courant du mois de mai, un *cours pratique* dont l'utilité est incontestable, si l'on songe aux conséquences bien inattendues et souvent fort coûteuses, provoquées par une manœuvre maladroite quoique bien intentionnée.

La Cantonale ayant recours à un subside de l'Etat, le cours sera public et gratuit ; il sera donc destiné non seulement aux sociétaires, mais à toutes les personnes s'occupant ou désirant s'occuper d'apiculture. Comme début, et afin de réduire les frais, le programme, très intéressant d'ailleurs, ne prévoit qu'une journée : le matin sera réservé à la théorie et l'après-midi à la pratique.

Si le cours ne dure qu'un jour, il sera toutefois répété et sera donné, à la mi-mai, dans une localité du « Bas » tout en étant réservé au Vignoble et au Val-de-Travers. Huit jours plus tard, la réunion aura lieu à Cernier, pour le Val-de-Ruz et les Montagnes, avec programme identique, bien entendu.

Les membres qui désirent assister à une de ces journées, sont invités à se faire inscrire *jusqu'au 8 mai,* auprès des présidents des sections qui donneront tous les renseignements nécessaires.

D'autre part, les journaux locaux indiqueront à temps voulu, au moyen d'un communiqué et d'une annonce, la date, le lieu et le programme du cours.

Nous ne pouvons que recommander ce cours, utile à tous les apiculteurs, mais destiné plus spécialement aux débutants. Si les expériences faites sont concluantes, un programme moins élémentaire pourra être envisagé pour une autre année.

Le Comité de la Société cantonale neuchâteloise.

Section de Moudon

Les sociétaires sont avisés qu'une certaine quantité de feuilles gaufrées pour corps de ruche, format Dadant-Blatt, est encore à leur disposition chez le président, au prix de revient.

Il ne sera pas fait d'envoi par la poste. *Le Comité.*

Société valaisanne

L'assemblée générale annuelle aura lieu à Sierre le jeudi 6 mai. Programme de la journée voir les cartes de convocation individuelles. Nous recommandons une grande participation à cette réunion annuelle.

Le Comité.

Erguel-Prévôté

Réunion des apiculteurs, samedi 15 mai à la Tanne, la Jeanguisboden et la Jeanbrenin. Départ du collège de Tramelan-Dessous à 1 heure après-midi. *Le Comité.*

AVIS

Quelqu'un aurait-il à vendre un A. B. C. de Root ? S'adresser en indiquant le prix, au bibliothécaire.

Nous rappelons que les sections : Gros de Vaud, Menthue et Cossonay sont appelées cette année au concours de ruchers. Les inscriptions doivent s'adresser aux présidents de ces sections avant le 1er juin.

C'est la saison où recommencent les accidents causés par les piqûres d'abeilles. Nous rappelons que tout accident doit être immédiatement annoncé, avec une description sommaire, à notre préposé aux assurances, M. Forestier, à Founex, par lettre chargée. Nous

disposons encore de quelques formulaires de contrat concernant cette assurance ; ceux qui en désireraient peuvent se les procurer en adressant leur demande au soussigné avec 20 centimes en timbres.

Schumacher.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

Avril 1920 nous a donné infiniment mieux jusqu'ici qu'avril 1919. Il a été varié comme la vie : des jours sombres, pluvieux, avec un vent âpre hurlant dans les branches et faisant claquer les volets, semant de la neige par rafales, mais aussi ce mois capricieux par excellence nous a octroyé de radieuses journées, faisant éclore par millions et milliards les fleurs dans les prés et sur les arbres, transformant ceux-ci en immenses bouquets blancs teintés légèrement de rose, répandant par les campagnes de suaves senteurs.

Quel enivrement au rucher dans les journées telles que celle du 14 avril cher aux Vaudois, et des 15 et 16. Quels magnifiques apports de pollen, quels paquets ! si gros qu'ils étaient presque aussi volumineux que le corps de l'ouvrière, et ces soirs-là on sentait déjà le miel nouveau au parfum pénétrant.

La « rebuse de l'aubépine » n'a pourtant pas manqué son coup et a suspendu quelques jours la ponte, causant aussi la perte de milliers d'abeilles qui, pour aller à l'eau, bravaient les bourrasques, mais restaient bientôt inertes sur le sol. Ceux qui ont visité leurs ruches avant cette « rebuse » et les ont visitées à nouveau après ont pu le remarquer et constater que les populations avaient diminué et que les rayons portaient du couvain operculé et des œufs fraîchement pondus, mais relativement très peu de larves aux divers degrés de développement.

Les nouvelles que nous avons reçues de l'hivernage sont bonnes ; de partout cependant, on nous signalait ceci : populations faibles. Le temps magnifique de février et de mars, les bonnes journées d'avril auront porté remède à ce déficit, au moins en partie, de façon que l'on peut aborder la campagne apicole de 1920 avec courage et espoir.

« En avril, n'ôte pas un fil » dit le proverbe. Et, en mai, mon cher débutant, même et surtout si vous avez mis la hausse, ne négligez pas les calfeutrages ; c'est moins indispensable qu'en avril, sans doute, mais le mois qui vient réserve souvent aussi des retours de froid.

Les populations sont fortes... et la consommation de même. Prenez garde aux provisions ! Quoi, quand toute la campagne est

garnie de fleurs il faudrait encore nourrir ? C'est possible, en effet, cela s'est vu souvent. Si les conditions atmosphériques n'ont pas été favorables, cette multitude de fleurs peut s'épanouir en vain et ne pas apporter de nectar dans les ruches. Prenez donc garde de ne pas manquer de vigilance au moment critique, ou opportun. C'est la bascule qui seule peut renseigner sur la valeur des apports, si l'on ne veut pas ouvrir ses ruches chaque jour. Aussi, procurez-vous cet

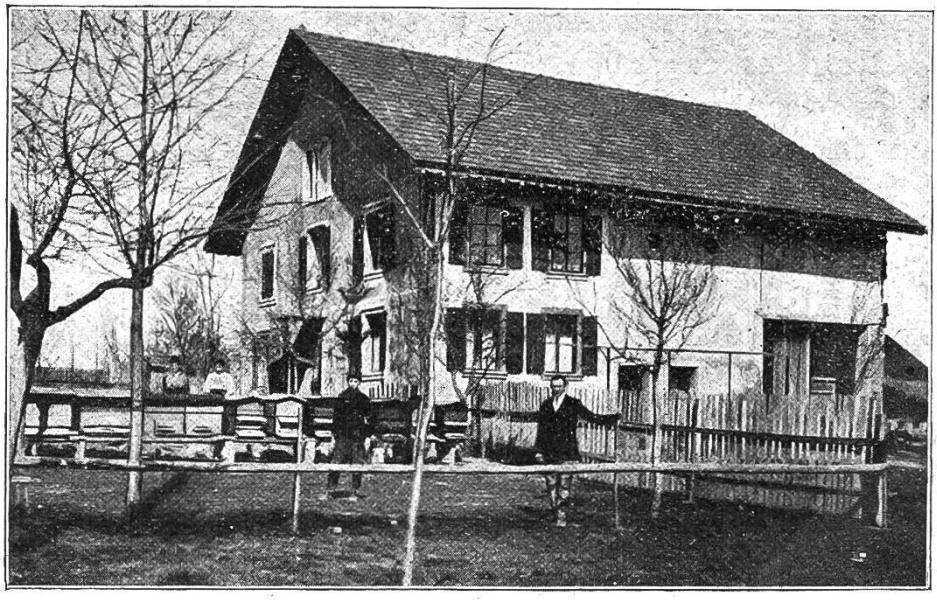

Rucher de M. Jules SPAHR, St-Aubin (Frib.)

instrument indispensable au rucher ; je vous assure que les plaisirs procurés valent la dépense.

Les essaims feront sans doute entendre leur joyeuse musique ; joyeuse elle l'est en effet pour les premiers :.. ensuite quand chacun de vos dîners est interrompu par ce bruit caractéristique, on commence à trouver que « tous les trop sont de trop » et par lâcher des expressions plus caractéristiques ! Profitons de ces essaims et préparons un élevage de bonnes jeunes reines. Ou bien choisissez une de vos meilleures souches ; tenez-la bien au chaud, serrée même à l'étroit et elle essaimera... si elle le veut bien. Alors utilisez les cellules royales selon l'une ou l'autre des nombreuses méthodes que vous avez lues, notées et méditées. Fortifiez les nuclei formés par des rayons de couvain pris aux ruches qui ne sont pas assez développées pour la récolte et dont vous aurez soigneusement anéanti tous les mâles ; à former ainsi de ces jeunes colonies dont vous pouvez et devez suivre les progrès, vous goûterez de vraies jouissances et vous ferez ainsi de la sélection pratique, sans vous embarrasser trop des théories, souvent abracadabrantes, émises sur ce sujet.

Mai est aussi le mois... où l'on met les hausses. Quand faut-il les mettre ? Je pourrais vous répondre avec une machiavélique prudence : ni trop tôt, ni trop tard. Mais vous n'en seriez guère plus avancé qu'auparavant, n'est-ce pas ? Il y a deux conditions à envisager : l'état de la colonie et l'état de la nature. Si votre colonie « blanchit » ses rayons, c'est-à-dire fait de nouvelles constructions au-dessus des rayons et bâtit des « ponts » entre ceux-ci, et si vous voyez briller le miel dans ces cellules supplémentaires, vous pouvez en conclure que cette ruchée est mûre pour recevoir la hausse. Si, de plus, le temps est favorable, alors procédez à cette opération en proférant les formules mystiques ou plus simplement en donnant essor à vos vœux et espoirs les plus joyeux. Si les deux conditions ci-dessus ne sont pas réalisées, alors attendez... qu'elles le soient, car vous ne pouvez pas les forcer à venir.

Par les jours de forte récolte, facilitez les allées et venues de vos ouvrières : fauchez l'herbe qui peut les gêner grandement, enlevez les toiles d'araignées qui chaque nuit renaissent avec une persévérance digne de mieux (à notre point de vue tout au moins), ouvrez les entrées au complet, soulevez même le corps de ruche et glissez des cales, etc., etc. En un mot, ayez l'œil ouvert et... dépêchez-vous d'acheter des bidons. Je vous souhaite au rucher un bon, un joyeux, un riche mois de mai qui fasse contraste avec les nombreuses tristesses que procure le monde actuel.

Daillens, le 16 avril 1920. *Schumacher.*

P. S. — Un de nos abonnés nous demandait pourquoi nous condamnions, dans les conseils d'avril, les chiffons de papier à propos de combustible pour l'enfumoir. Je dois dire que je n'ai rien contre le papier dont je dois noircir une grosse quantité au grand ennui de mes lecteurs, mais ce que, comme tous ceux qui ont encore un reste de conscience, je réprouve ce sont les « chiffons de papier » d'un trop célèbre homme d'Etat. Je crois d'ailleurs que la plupart des lecteurs m'avaient compris et je prie ici mon correspondant de continuer à brûler ses rouleaux de papier ondulé dans son enfumoir pourvu qu'il « laisse à d'autres la théorie des chiffons de papier ».

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS EN 1920

N'ayant pas à disposition un sténographe officiel ni ne tombant dans le travers du jour qui est de soupirer plus haut que l'on est assis, le narrateur soussigné s'en tiendra aux souvenirs d'une mémoire peut-être sujette à caution, mais au moins dépourvue de fard. Or donc les délégués se réunirent le 21 février à Lausanne, non pas

au grand complet puisque certaines sections brillent toujours par leur absence, mais en nombre suffisant pour abattre la besogne que le comité avait déjà passablement éclaircie dans sa séance du matin. Le plaisir de rencontrer des visages connus est toujours le même et c'est une consolation pour celui qui avance en âge que d'augmenter la quantité et la qualité de ces amis apiculteurs avec qui il fait bon discuter des intérêts de la Romande. Et de fait, plus on se rencontre et plus agréables sont les débats ; la discussion devient courtoise, les personnalités s'effacent, il règne une confiance réciproque qui permet un travail sérieux et rapide, ce qui n'est pas à négliger avec les horaires actuels. Puisque les extrêmes se touchent, il était naturel après avoir honoré les morts de souhaiter la bienvenue aux vivants et c'est ce que fit notre président, M. Mayor, en adressant la parole aux délégués de la nouvelle section de Gruyère.

Puis ce fut la lecture du rapport présidentiel pour 1919, lequel partant des horizons lointains de la politique internationale et des perturbations causées par l'accès de folie bochique, eût tôt fait de venir se réfugier dans notre milieu apicole pacifique. Il serait long de résumer ce rapport et je crois qu'il sera publié dans le *Bulletin* selon une louable habitude ; ce n'est pas une raison pour omettre les remerciements que mérite notre président et lui glisser dans le creux de l'oreille ces quelques mots : « Je sais bien que cela donne du tracas, qu'il faut toujours être à la brèche, qu'il y a quelques couleuvres à avaler, mais malgré cela il faut tenir encore..... de nombreuses années ». Parmi les vœux exprimés, un courant se manifeste qui préconise un rapprochement toujours plus intense avec nos Confédérés alémaniques ; cela devient une nécessité et il est agréable de constater que depuis quelques années la chose souhaitée devient réalité pour le plus grand bien des deux partis. J'espère bien que nos successeurs verront l'assurance loque unifiée sur tout le territoire de la Confédération et qu'en petit nos assises apicoles refléteront l'image de nos Chambres fédérales.

Puis se firent jour les questions actuelles de l'amélioration de la flore mellifère, de l'enseignement scolaire de l'apiculture pour lequel le comité pourrait centraliser des clichés, et à mon grand étonnement le « Sucre » ne parvint pas aux honneurs d'une discussion. Etait-ce la prévision de l'abolition de la carte de sucre ? Je l'ignore, mais si à l'avenir cette branche productive de notre activité devait disparaître, ce ne serait pas sans regret que je verrais tarir une des sources les plus douces pour notre caissier central et sans remercier tous ceux qui se sont dévoués dans cette question. J'estime que si la Romande commence à devenir une personne cossue et importante, c'est

grâce à une certaine latitude laissée à un comité en qui tous les apiculteurs ont une telle confiance qu'à chaque soubresaut la question est renvoyée pour étude au comité. Sans vendre le secret des dieux je crois bien que cela tient à ce que ce comité manifeste une parfaite union entre ses membres et que s'il a décrété une augmentation de la cotisation en 1919, il n'avait en vue que le bien de la Romande et une harmonisation rationnelle avec les circonstances économiques du jour. C'est ce que l'assemblée a bien reconnu et sans tirage, les modifications proposées aux articles 4, 14 et 40 furent acceptées à l'unanimité. Il est donc entendu qu'à l'avenir le comité *établit le budget,* qu'*il pourra prendre toute mesure d'urgence dans l'intérêt de la société,* qu'*il fixera la cotisation et le prix du* Bulletin *en demandant la ratification de sa décision à la prochaine assemblée des délégués,* qu'*il est autorisé à présenter des modifications aux statuts.*

Le vote de l'assemblée comporte ainsi une marque de confiance envers le comité, et si ce dernier continue dans les voies suivies ces dernières années, la Romande ne peut que prospérer toujours davantage. Ce sera là sa meilleure récompense ; à chacun de travailler de manière à ce que la Romande devienne non pas une matrone respectable mais la jeune fille à marier à qui personne ne fait la cour si un certain tintement métallique n'attire pas l'attention. Ne nous vantons pas et n'oublions pas les temps de misère alors que nous étions méprisés par les percepteurs d'impôts et rappelons-nous toutes les charges qui nous incombent. Cette année n'avons-nous pas à inspecter les ruchers du Gros de Vaud et malgré la jovialité de bon aloi de notre ami Cruchet, qui préside ce Gros de Vaud, cela ne fera-t-il pas une brèche dans nos sacs de sucre ? Puis l'assemblée générale décidée pour septembre 1920 à Lausanne ne coïncide-t-elle pas avec la Foire des échantillons, laquelle recevra de la part de la Romande une somme de 200 francs. Si la caisse pouvait faire part de ses sentiments, je suis sûr qu'ils seraient mitigés, car pour elle comme pour tout le monde, les pièces sont rondes et roulent avec aisance et cela d'une manière plus centrifuge que centripète. Enfin nous verrons en 1921 ce qu'en pensera la section de Morges, nommée comme vérificatrice des comptes.

Après tout, les avantages attachés à la qualité de membre de la Romande sont appréciables et contrebalancent plus que largement les petits sacrifices imposés à chacun. Et il y a du nouveau en vue ; pensez donc, mon cher, si votre voisine, l'acariâtre Xanthippe, vous moleste trop, vous pouvez la faire piquer à mort par un essaim de chypriotes aux frais de la Winterthour ; pour l'instant on a parlé de chèvres, de chevaux, mais il n'est pas dit que la treizième côte de l'homme ne subisse le même sort.

Mais dès maintenant le nouveau consiste dans l'*Assurance vol et déprédation,* contractée auprès de l'Helvétia et il paraît que les mœurs du jour en rendaient la réalisation désirable ; on pourra prier messieurs les voleurs d'opérer en plein jour et on économisera le pourboire du garde-champêtre. L'Helvétia s'engage pour la modique cotisation de 25 centimes par membre, payée par la Romande, à payer jusqu'à 150 fr. par ruche et 1500 fr. au maximum, tous les dégâts causés à un rucher soit par vol soit par déprédation. A ce titre je vais aller me servir de suite chez le voisin et lui enlever une reine pour mettre fin à l'orphelinat du N° 13. Tout cela coûte, les apiculteurs comprendront aisément qu'il ne faut pas plaisanter avec la Caisse et lui faire une cour trop assidue. Le comité, conscient de la chose, a donné le bon exemple en refusant, chose rare, soit des augmentations de traitement soit des allocations personnelles. Sans malice aucune, disons qu'il fait comme le singe de la fable, il fait tout pour l'honneur, d'autres se chargent d'éclairer la lanterne et de tenir la chandelle. C'est ainsi que chacun y mettant du sien, selon ses capacités et ses idées, le char poursuit sa route et avance sans trop de cahots ; les uns poussent, les autres retiennent, et le progrès reste quand même honorable sans risque du panache final qui guetterait la 100 chevaux moderne. Pour clore, puisque ma mémoire est à court, soyons heureux de compter l'illustre Dadant parmi les membres d'honneur de la Romande ; c'est là une juste récompense accordée à un de nos plus grands apiculteurs modernes et attendons à 1921 pour voir ce que le comité aura décidé au sujet de l'élevage de reines que M. Stöckli, Gruyère, aurait bien voulu faire étudier sur place en Suisse alémanique. Ceci dit, je fais comme le président, je souhaite à chaque apiculteur une bonne et prospère année apicole et je clos la remémorialisation de l'assemblée des délégués de 1920 ; puisse celle de 1921 lui ressembler.

Le Gratte-papier.

COMMENT CHANGER LE SANG DE SON RUCHER ?

Avec l'apparition de la ruche à cadres mobiles et l'invention de la cire gaufrée, l'apiculture prit un essor considérable ; des ruchers surgirent de toutes parts. C'est que ces deux découvertes révolutionnèrent l'art de soigner les abeilles et devaient conduire sûrement et rapidement à la fortune. Les abeilles s. v. p. se nourrissent seules : les champs multicolores, odoriférants, n'offrent-ils pas leurs trésors dans lesquels nos avettes n'ont qu'à puiser à bouche que veux-tu. Ceux qui raisonnèrent ainsi firent fiasco ; ils n'avaient pas compté

avec les années maigres, avec la loque et oublié qu'on ne s'improvise pas apiculteur du jour au lendemain. La première des conditions pour réussir est d'avoir le feu sacré, c'est-à-dire qu'il faut aimer ce petit monde ailé, bourdonnant et, parfois, piquant.

Aujourd'hui, grâce au prix élevé du miel et à la rareté du sucre, nous assistons derechef à un nouvel élan : celui qui avait dix ruches en a quinze ou vingt, et bien des gens qui estimaient que leur café n'était pas suffisamment doux, ont placé dans un coin de leur jardin une jolie maisonnette, et attendent encore que le nectar tant vanté vienne orner leur table et parfumer ce qui, après un bon repas, fait leurs délices. Mais ces satanées bestioles non seulement ne produisent rien, mais encore, à ce que dit un voisin qui s'y entend, il faudrait les nourrir et changer la mère qui est vieille. Les nourrir ? Il y a tant de fleurs dans le jardin. Quant à changer la mère, l'homme qui s'y entend pourrait le faire, mais il paraît que cela coûte plus de 10 francs, alors qu'on croyait que tout était bénéfice, que le plus difficile était de se procurer des colonies et qu'une fois en possession de celles-ci, cela marchait tout seul, sauf l'extracteur ! Au diable donc ces mouches folâtres, vindicatives et paresseuses, l'épicier est plus sûr avec ses beaux bidons pleins.

Voilà pourquoi et comment, souvent, telle personne intéressée abandonne la partie. A côté de ces prétentieux, il y a ceux qui se donnent de la peine, prennent goût au métier et qui ne reculent pas devant la dépense. On voit leur rucher prospérer : d'une ruche on passe à deux, puis à quatre et à mesure que l'on étend ses connaissances et que l'expérience grandit, on augmente leur nombre. Bientôt il y a une ou deux rangées de colonies bien alignées, ou encore un pavillon avec fenêtres pirotantes, armoires à rayons, pont roulant, etc. Le rucher a donc pris une certaine importance, mais pour maintenir sa prospérité et en tirer tout le profit possible, il est nécessaire que l'apiculteur veille à ce que les provisions ne manquent pas et que la mère soit de qualité. Celle-ci est à la ruche ce que la pierre d'angle est au bâtiment : qui dit bonne mère dit bonne ruche. Mettez dans la plus mauvaise de vos colonies une reine éprouvée, bientôt vous aurez une forte population. Tous nos efforts doivent donc tendre à pourvoir nos ruches de pondeuses prolifiques et donnant naissance à une génération robuste et travailleuse. Pour atteindre ce but, nous n'avons qu'un moyen, c'est de choisir comme reproducteurs des sujets offrant toutes les garanties nécessaires au point de vue de la santé, de la fécondité, du travail et du caractère. D'après mon expérience, il est difficile d'obtenir une série de bonnes mères, d'abeilles croisées, sauf pour les carnioliennes hybrides. C'est un fait

acquis que le croisement répété de cette race ne semble pas lui enlever de ses qualités, mais qu'au contraire elle s'améliore à partir du deuxième croisement. Toutefois, il ne faudrait pas s'en tenir exclusivement à elle et ne jamais changer le sang de son rucher. Avant la guerre, je recevais chaque année du Caucase et d'Italie un certain nombre de mères dont les meilleures me fournissaient les larves pour l'élevage ; mais depuis 1914, on ne peut plus rien obtenir des éleveurs caucasiens, par contre l'Italie expédie toujours. Maintenant, j'ai donc recours à ce dernier pays et je dois déclarer que M. Penna à Bologne m'a toujours servi à mon entière satisfaction. Ses mères sont excellentes et offrent toutes les garanties en ce qui concerne la santé et la pureté de la race. Avec elles la loque n'est pas à craindre. Ce qui est important. L'introduction peut se faire au moyen de la cage. Dès que la ponte a commencé, on peut procéder à l'élevage, et voilà pour les débutants et les hésitants un moyen simple de remplacer ses mères :

On compte quinze jours après l'introduction de la mère sélectionnée le nombre de cadres de couvain, puis on tue au rucher autant de reines qu'il y a de cadres de couvain de choix et on laisse ses abeilles tranquilles pendant huit jours. A l'expiration de ce délai, on ouvre les ruches orphelines et on détruit toutes les cellules royales, sans en oublier une seule. Cela fait, on échange avec la ruche sélectionnée un cadre de couvain par ruche, de telle sorte que chaque colonie garde son nombre de rayons. Les abeilles qui n'ont plus à leur disposition en fait de jeunes larves que celles qu'on vient de leur donner, s'empressent d'élever des mères sur le cadre introduit et ainsi sans grands risques, l'apiculteur aura renouvelé toutes ou en partie les mères de son rucher. Huit jours après, on peut recommencer la même opération avec une nouvelle série de ruches. Il est évident qu'avant de répartir les cadres, il faut regarder s'ils contiennent des œufs ou au moins de très jeunes larves et s'assurer quelques jours après l'introduction que les abeilles construisent des cellules royales. D'aucuns diront qu'il est préférable de faire élever par une seule ruche, puis de greffer les alvéoles royaux. On peut évidemment le faire, mais souvent les abeilles les refusent et les déchirent. Le débutant, pour plus de sécurité, a donc avantage à employer ma méthode.

Comme il peut arriver que l'une ou l'autre des mères se perde dans son vol de fécondation et que l'apiculteur veuille la remplacer par une autre, plutôt que de refaire échange de rayons, on peut peupler quelques ruchettes et y fixer une cellule maternelle. Le plus difficile est de faire rester les abeilles dans ces ruches miniatures, ce

qui est aisé pour l'éleveur, parce qu'il connaît certains petits trucs que les novices ignorent. Eh bien ! lecteur, débutant enthousiaste, comme je ne voudrais pas que votre zèle décrût, voilà comment vous pouvez vous y prendre pour réussir avec ces boîtes que l'on porte sous le bras. D'abord garnissez les petits cadres de cire gaufrée ou d'un morceau de rayon que vous faites tenir au moyen de fil de fer, puis onze jours après que vous aurez placé dans la ruche d'élevage, le cadre de couvain de choix, secouez dans une caisse un ou deux cadres d'abeilles provenant de la ruche où se trouvent les cellules royales que vous désirez utiliser, ensuite donnez à cette caisse, sur le sol, un coup sec sur l'un des coins du fond de façon à ce que les abeilles soient projetées dans l'un des angles et prestement versez-les dans la ruchette complètement vide, replacez les cadres, pincez entre deux de ceux-ci le talon de cire de l'alvéole maternel que vous avez découpé et remettez le couvercle. Ces opérations doivent s'effectuer rapidement, autrement les abeilles s'échapperaient en grand nombre. Une fois notre ruchette peuplée, vous la transportez dans un endroit obscur, où vous la nourrissez et la laissez tranquille, avec le trou de vol ouvert, jusqu'au lendemain à la tombée de la nuit. A ce moment, vous enlevez le nourrisseur et placez la ruchette à l'endroit qu'elle doit occuper définitivement. Il faut faire attention, les jours suivants, que les pillardes n'attaquent pas votre petite colonie et ne nourrir que le soir à petites doses. Si le nourrisseur n'est pas vide le lendemain matin, il faut l'enlever. Deux jours après la sortie de notre ruchette, une petite visite est nécessaire, afin de voir si la reine est née. Si elle n'est pas éclose, il n'y a qu'à attendre encore quelques jours, peut-être quatre. Passé ce temps, si rien n'est changé, l'alvéole peut être détruit. Dans ce cas, la ruchette est à démonter, à moins que l'on ait une autre cellule maternelle à lui offrir.

En cas de beau temps, le onzième jour après la naissance de la jeune majesté, on constate généralement de la ponte, ce qui veut dire que désormais la mère peut être employée ailleurs, dans une colonie où elle aura la faculté de déployer toute sa fécondité. Si on ne découvre pas d'œufs dans les rayons et que les abeilles fassent entendre un bruissement plaintif, il est fort probable que la ruchette est orpheline et qu'elle doit être réunie à une autre ou recevoir un nouvel alvéole.

Une ruchette une fois établie peut fournir jusqu'à cinq ou six mères dans une saison, c'est-à-dire qu'après chaque enlèvement de mère, on peut, passé huit jours, redonner une cellule maternelle, en ayant soin, au préalable, de détruire toutes celles commencées. Il faut avec ces petites ruches faire comme avec les grandes, parce

qu'il arrive souvent qu'elles se conduisent comme elles, qu'elles détruisent les cellules qu'on leur donne et qu'elles se servent de leur couvain pour se donner une remplaçante. Or, une petite population ne peut élever une bonne mère, surtout pas avec un couvain qui n'est pas de choix. Il est un fait aujourd'hui acquis, c'est que dans nos contrées il est pour ainsi dire impossible de conserver une race absolument pure ; d'instinct, la mère recherche l'amoureux étranger, dont l'habit diffère du sien et qui aussi peut-être lui parle un langage plus mielleux ! Quand nous enlevons une mère, notre ruchette n'a à mon avis, que du couvain de race croisée, à moins qu'on ne se trouve dans un pays où les abeilles soient restées pures. C'est pour cette raison que je ne me sers jamais pour l'élevage de larves provenant d'une mère née chez moi, sauf s'il s'agit, comme je l'ai dit, de la race carniolienne ou de ses croisements. Ici, toutes les abeilles étrangères ont une tendance, avec le temps, de se rapprocher du type indigène et à lui ressembler, tant sous le rapport de la couleur que des mœurs. Notre abeille noire est donc très rustique et celle qui convient au pays, mais pour nos grandes ruches, elle n'est pas assez féconde et l'apiculteur a avantage à élever des mères de races plus prolifiques qui s'améliorent encore par un premier croisement.

Les lignes qui précèdent résument, en quelques mots, une méthode que j'ai employée avec succès pendant plusieurs années ; elle est simple et n'exige pas de connaissances spéciales. Il faut oser : l'avenir appartient aux audacieux et les bidons de miel à ceux qui, dans leurs ruches, possèdent des souveraines de qualité, capables de pondre 2 à 3000 œufs par jour qui donneront naissance à autant de butineuses alertes et actives. *Marguerat.*

NOUVELLES RUCHES

Les inventions nouvelles n'ont pas manqué ces dernières années. Qu'il me soit permis de rappeler l'attention sur l'une d'elles, sur la ruche « Progrès » à emboîtement, que l'inventeur soussigné a eu l'honneur de présenter dans nombre de réunions apicoles. S'il n'a pas été répondu plus tôt aux quelques critiques, plutôt bienveillantes, faites par des apiculteurs émérites, sans doute, *mais qui n'ont pas vu la ruche,* c'est que l'auteur de ces lignes a voulu attendre que tout fut dit sur ce sujet.

Et d'abord, quelles sont les matières premières qui doivent entrer dans la confection d'une ruche ? C'est sans nul doute le bois, du

moins pour les parties essentielles. Nous n'allons pas y mettre le maçon, le fumiste, d'autres peut-être — ruches en béton et à cheminée d'aération. — Nul ne me contredira, bien sûr. Le bois qui a ses défauts, a l'immense avantage d'être mauvais conducteur de la chaleur ; il nous fait une ruche chaude et aide par conséquent à préserver nos braves abeilles des maladies contagieuses.

Cela posé, parlons de la construction. La ruche « Progrès » est légèrement plus petite que la D.-B. ; elle est caractérisée par des dimensions différentes et surtout par une disposition qui permet, grâce à une manœuvre unique et simple, le changement de bâtisses froides en bâtisses chaudes et vice-versa. Les cadres ont 35 cm. de longueur sur 32 cm. de hauteur dans le vide. Pourquoi ce raccourcissement du cadre D.-B. de 42 cm. à 35 cm., et l'allongement en hauteur de 27 à 32 cm. dans notre nouveau système ?

Rares sont les apiculteurs qui n'ont pas, au printemps, de l'humidité et de la moisissure à l'arrière de leurs cadres de 42 cm. et cela malgré tous les soins et tous les essais. Ne faut-il pas accuser de ce méfait la trop grande longueur du cadre ? C'est précisément pour obvier à ce grave inconvénient que le cadre de la D.-T. a été raccourci et nous croyons qu'on n'a pas assez raccourci encore. S'il se produit beaucoup moins d'humidité dans la ruche Burki-Jecker, c'est parce que le cadre est court, la chaleur se trouvant mieux condensée dans une ruche se rapprochant le plus possible du carré.

En raccourcissant le cadre à 35 cm., il fallait nécessairement donner plus de hauteur, et cette compensation supprime d'un coup le grave inconvénient de la ponte dans la hausse. Qu'arrive-t-il en effet avec un cadre trop bas ? La reine qui pond en rond et n'est pas prête à modifier ses habitudes, est obligée, arrivant au haut du

cadre, de continuer sa ponte dans la hausse. Pour comble de guignon, c'est du couvain de bourdons qu'on trouvera souvent là-haut, ce qui se traduit en pure perte pour la population, et, par contre-coup, pour l'apiculteur. Si nous voulons éviter la triste nécessité de « décapiter » nos ruches en faisant la récolte, donnons-leur des cadres assez hauts. Si la « Layens » avec ses cadres de 37 cm. et la « Burki-Jecker » avec ceux de 34,5 cm. donnent de si belles récoltes, la cause n'en est-elle pas précisément pour une bonne part dans ce détail ?

La « Burki-Jecker », avec ses deux hausses, arrive à une hauteur totale de 67,5 centimètres (34,5 + 16,5 + 16,5) ; la ruche « Progrès », avec sa hausse simple, à 32 + 16 = 48 cm. Le cadre de cette dernière est encore un peu plus long (35) que haut (32), et la place pour les provisions d'hiver est plus que suffisante.

Il reste à nous occuper de la question de l'emboîtement, permettant la transformation en une seule fois et sans déranger un seul cadre, de tout le corps de ruche, des bâtisses froides en bâtisses chaudes, ou le contraire. S'il est des apiculteurs qui n'attachent pas grande importance à cette question de la disposition des rayons, il en est d'autres, et non les moindres, qui y voient une des premières conditions du succès. Un éminent conférencier, dont nous taisons le nom pour ne pas froisser sa modestie, nous affirmait il y a quelques années, lors d'une grande assemblée apicole, que jamais ses ruches à bâtisses froides ne lui ont donné des récoltes aussi fortes que celles à bâtisses chaudes, et ce témoignage nous est resté précieux.

Quand, maintenant, faut-il mettre la colonie en bâtisses chaudes ou en bâtisses froides ? Ici, l'expérience doit guider l'apiculteur ; il pourra y procéder à son gré, selon la saison et le climat. Changer

souvent n'est en tout cas pas recommandable ; deux fois dans l'année doivent suffire. Il se peut enfin que certains apiculteurs ne le fassent jamais, telle contrée demandant, vu son climat, les cadres en travers, telle autre la disposition contraire. Quoi qu'il en soit, l'emboîtement aura cet avantage de donner à la ruche une double paroi avec un interstice de trois à quatre millimètres, rempli par une couche d'air circulant continuellement, excellent préservatif d'humidité. Les courants d'air ménagés dans le haut ou sur les côtés de la ruche, à l'intérieur, ont toujours donné de mauvais résultats, et les abeilles, qui sont de notre avis, ne manquent pas de propoliser, quand elles le peuvent, ces ouvertures qu'on cherche à leur laisser.

Enfin, la ruche « Progrès » est simple, d'un maniement facile, et son prix — 74 fr. — est à peine plus élevé que celui de la D.-B., qu'on nous dit être en ce moment de 65 fr. M. Boillat, menuiserie mécanique à Loveresse, J. B., a le monopole de la fabrication. Le soussigné, d'ailleurs, ne veut nullement faire de son invention une question de lucre : il désire simplement se rendre utile aux apiculteurs. Guidé par les expériences de nombreuses années et stimulé par les désirs, les plaintes aussi parfois exprimés de maints côtés, il est allé de l'avant et a l'espoir d'avoir contribué pour sa modeste part au progrès de l'apiculture dans notre cher pays. Les grands maîtres l'ont fait marcher à grandes enjambées, nul ne leur en ôtera le mérite, mais il est bien permis à leurs obscurs disciples de donner de temps à autre leur petit coup d'épaule, pour la marche en avant.

Ci-joint une photographie de la ruche « Progrès », qui en fera mieux comprendre encore la disposition et le maniement.

C. Gautier.

PAYS ENVAHIS

Epéhy (Meuse), le 2 avril 1920.

Monsieur Schumacher,

Excusez-moi du retard apporté à vous répondre. Si vous saviez ! J'ai eu un mal inouï pour remettre mon exploitation agricole en état. Comme vous savez, nous avons par ici nos villages entièrement détruits du fait de la guerre ; en haut lieu on ne nous aide pas beaucoup ; tout doit nous passer par les mains ; j'ai dû être mon maçon pour me construire un abri pour ma famille qui se compose de ma femme et de trois enfants. Puis, la maisonnette construite, j'ai attendu deux mois pour les tuiles ; j'ai dû être mon charpen-

tier, etc. L'hiver s'est passé, j'ai acheté deux chevaux, car il y a les terres incultivées depuis la guerre : vous voyez cela d'ici ; j'ai recommencé à semer. Nous sommes obligés de tirer l'eau pour nous et les bêtes à 55 mètres de profondeur, vous voyez d'ici le travail. Nous n'avons plus d'ouvriers ; le peu qu'il y en a aiment mieux travailler aux districts. Somme toute, je ne vois pas l'avenir en rose.

Février et mars ont été très favorables pour les abeilles. Les ruchées sont très développées, les noisetiers, les tussillages, les dents de lion, les saules, les prunelliers et les quelques rares fruitiers que les boches ont laissé par erreur sans doute, fournissent énormément la ruche de pollen et de miel.

Cette année, les ruchées sont en avance au moins de six semaines sur une année normale.

Un fait digne de remarque : Nous sommes rentrés la première famille complète à mon village ; je fus surpris de voir la quantité de saules marsaults poussant partout au milieu des ruines, les tussillages étaient aussi en très grandes quantités, le mélilot blanc et jaune, aussi l'épilobe ou épiaire, toutes ces plantes croissant spontanément dans la plaine parmi les terres incultivées.

Rentré dans les premiers jours de mars 1917, me trouvant au milieu des ruines de mon village, j'entendis soudain un bourdonnement d'abeille avisant à peu de distance de là un jeune saule marsault en fleurs, j'y aperçus une abeille, je ne savais que conjecturer. Si j'avais pu l'interroger, je lui aurais demandé : D'où viens-tu ? Comment, les barbares ne t'ont donc pas fait mourir ! ou le Créateur t'a-t-il donné la mission de venir repeupler nos villages désertiques ! Mystère infini. Le lendemain, passant à deux cents mètres de l'endroit où j'avais aperçu la première abeille, j'entends un bourdonnement de ruchée. Levant alors les yeux, j'aperçus plusieurs abeilles voltigeant. J'avais découvert une ruchée qui était logée sous quelques planches d'un toit en ruine mais d'un accès difficile ; c'est ce qui explique sans doute pourquoi cette colonie fut épargnée. Me munissant d'un panier quelconque, de quelques chiffons, j'eus tôt fait de récolter ma ruchée à qui on fit fête à la maison. A ce sujet, je vous dirai que ces abeilles avaient leurs constructions suspendues dans un appentis au faîte, que les rayons étaient à bâtisses chaudes par rapport à l'entrée préférée des abeilles ; un grand rayon de 70 cm. carrés presque tout en cellulis de mâles, formait le fond de l'espace habité ; puis les rayons allaient en diminuant de surface pour finir à rien à l'entrée.

Le lendemain je mis mes abeilles dans une ruche à cadres fabriquée provisoirement, il n'y avait que deux rayons de couvain faits

de morceaux ; plus tard, ayant fabriqué une D.-B. je la transvasai ; j'ai dû lui mettre un magasin qu'elle bâtit entièrement, ainsi que le corps de ruche.

Quelque temps après, je reçus quatre belles ruchées de M. Monjoin Dussault de Châteauroux à qui j'adresse ici mes remerciements sincères pour la manière dont il m'a servi. *Auguste Despagne.*

Ne suffira-t-il pas de lire cette lettre pour susciter de nouveaux dons et rafraîchir la mémoire de ceux qui ont encore oublié d'envoyer leur part ? — *Réd.*

DONS REÇUS (au 21 avril)

Bibliothèque. — César Gautier, Cortébert, 4 fr. — L. Chaubert, Chexbres, 2 fr. 50. — A. Porchet, instit., Ropraz, 3 fr. —A. Jaquier, Dizy, 2 fr. — E. Ueltschy, Dizy, 1 fr. 50.

Pays envahis. — César Gautier, Cortébert, 6 fr. — H. Métraux, Fey, 2 fr. — Hediguer, Rec., Avenches, 5 fr. — Brossard, Les Bois (J. b.), 5 fr. — Niclasse, Octave, Vuisternens, 2 fr. — Bonny, Henri, Chevroux 2 fr. — Lucien Girod, Pontenet, 20 fr. — J. Borgeaud, juge, Sullens, 5 fr. — J. Taillefert, Fiez, 5 fr. — Section Erguel-Prévôté, 25 fr. — Aug. Gafner, Dombresson, 20 fr. — Gust. Comment, Courgenay, 2 fr. — J. Fontannaz, Eclépens (Vaud), 10 fr. — Alf. Baumgartner, fils, Gimel, 5 fr. — J. Reymond-Aubert, Solliat, 10 fr. — F. Mayer, Prilly, 10 fr. — F. Wittwer, Sierre, 5 fr. — Ad. Porchet, Thierrens, 1 fr. — L. Chaubert, Chexbres, 2 fr. 50. — Mademoiselle M. Henry, Montricher, 5 francs. — Mademoiselle A. Devenoge, Dizy, 3 francs. — Perroud, Henri, Etoy, 3 fr. — J. Gavillet, Peney-le-Jorat, 10 fr. — Section de Grandson-Pied-du-Jura, 70 fr. — W. Métraux, Fey, 2 fr. — L. Favre, Pampigny, 5 fr. — A. Jaquier, Dizy, 3 fr. — Fritz Menétrey, Poliez-le-Grand, 2 fr. — Justin Cuénat, Delémont, 15 fr. — Huguelet, instit., Diesse, 5 fr. — Marcel Dietlin, Bonfol, 2 fr. — G. Potterat, Niédens, 10 fr. — Total de cette liste : 285 fr. Listes précédentes, intérêts compris : 490 fr. 30. — Total à ce jour : 775 fr. 30.

Nos meilleurs remerciements à tous les donateurs. L'un d'eux ajoutait ceci à son envoi très généreux : « Ce n'est pas un don, je le *dois* en reconnaissance de la protection que Dieu nous a accordée durant ces années de guerre et maintenant encore. »

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Ls Delessert, Lussery, le 8 mars 1920. — Il faut que je vous dise les remarques que j'ai faites en visitant mes abeilles ; d'abord depuis que j'en possède (et il y a plus de 30 ans), je n'ai jamais ouvert une ruche à cette époque de l'année, soit le 4 mars. Il faisait si chaud, pas de vent, on voyait qu'il y avait récolte non seulement de pollen mais aussi de miel. Ce qui le prouve, j'ai pu visiter mes vingt-quatre ruches de 1½ heure à 3½ heures

de l'après-midi sans être inquiété par les pillardes le moins du monde ; toutes avaient de jolies plaques de couvain, donc pas d'orpheline ; je suis très satisfait comme provision, il n'y en a que trois seulement qui ne sont que « passables » et toutes les autres sont munies de vivres, c'est grâce à un bon complément à l'automne ; je remarque toujours plus qu'il faut se montrer moins rapace envers nos avettes et leur laisser loger un peu de miel dans leur garde-manger.

Les abeilles ont déjà bien nettoyé leurs ruches et paraissent vigoureuses ; je pensais trouver les ruches un peu plus populeuses, mais si l'on réfléchit qu'après sept semaines de sorties régulières et de « récolte » on peut croire que toutes les abeilles de la mise en hivernage ont disparu et que nous avons une population nouvelle.

J'ai remarqué que les plaques de couvain ne sont pas dans le milieu des cadres comme on les trouve habituellement au printemps, mais au haut des cadres et sur le devant des ruches, fait que j'attribue aux nuits très froides et au groupement forcé de chaque nuit des abeilles. C'était une bonne chose ces nuits très froides pour nos abeilles ainsi que pour la campagne ; elle retardait la précocité trop grande, car on devait s'attendre à un changement de décors, et en effet, aujourd'hui 8 mars il a neigé toute la journée avec vent du nord.

* * *

M. F. Delacrétaz, La Praz, le 12 mars 1920. — L'hivernage a été bon. J'ai dû démonter deux colonies faibles ; les autres avaient deux à trois rayons avec de belles plaques de couvain operculé, il y a huit jours ; elles avaient déjà emmagasiné du miel nouveau. Maintenant que la neige est revenue, un doux bourdonnement dans le rucher indique qu'elles réchauffent activement le couvain. L'année passée j'ai fait quatre essaims artificiels de la même ruche (« une bonne »), ils ont bien réussi et les reines témoignent par un couvain très dense de leur bonne ascendance. On apprend beaucoup le maniement des abeilles en faisant des essaims artificiels ; mais le plus pratique, c'est d'avoir un rucher fermé. J'ai bâti le mien l'an passé et espère pouvoir vous en envoyer un cliché cet été.

REINES ITALIENNES PURES

Dès le 1 5avril, grande quantité disponible de reines italiennes garanties pures et fécondées. Elevage spécial par sélection. Expédition franco avec garantie de bonne arrivée. Prix Fr. 10.— à Fr. 20.— suivant l'époque. Rabais par quantité et prix spéciaux pour revendeurs. 23065

ETABLISSEMENT APICOLE de LA CROIX, ORBE.

J'achète des **essaims** et colonies saines en mai-juin. Vite offres précises. 587 L.

Jph. Formaz, inst. apic. **Orsières.**

A vendre 10 ruches D.-B. vides. Etat de neuf 1 R. Elevage D.-B., 24 cadres.

S'adresser à **Jos. Etique, Courroux**, J. B. JH. 23066 J.

DEMANDEZ le **nouveau chasse abeilles**
à 2 issues, fonctionnement garanti, se conservant indéfiniment. Prix 60 centimes. Plus de 2000 vendus.

Demandez également **l'obturateur**
complément du chasse abeilles, très pratique, permettant de donner à lécher les hausses sans enlever la planche. Chasse abeilles fonctionne depuis l'extérieur. Prix 50 centimes.

Chasse abeilles avec obturateur

combiné, dernière création, extrêmement pratique, insurpassable. Prix 1 fr. 50. Planche pour chasse abeilles D.-B. ou D.-T. 1 fr. 40. S'adresser à *M. P. HEYRAUD*, apiculteur, *Saint-Maurice*. 23043

Matériel et outillage pour apiculteurs
Représentant pour la Vallée de la Broie : 23046
BRAILLARD Frères, Magasin de fers, **MOUDON.**

Le rabot à désoperculer

(à réchauffer dans l'eau chaude)

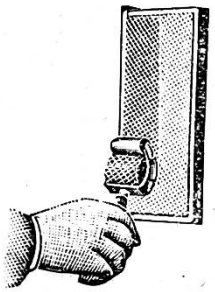

fait d'une opération qui demandait précédemment beaucoup de patience et d'habileté, un travail facile et propre, un simple jeu. Cet instrument sera donc pour tout apiculteur le bienvenu.

Prix: fr. 6,50.

J. Arter, Ober-Engstringen
Canton de Zurich. 23063

23059 D

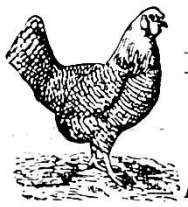

VOLAILLES
pour la ponte
Les meilleures pondeuses.
Prix-courant gratis.
M. Marchal
Boncourt (Jura bernois)

Abonnez-vous à l'
Apiculture française
mensuelle. Prix fr. 6.50 —
S'ad. à **P. MÉTAIS, à Ste-Soline** par **Legay** (Deux-Sèvres).

Cire pure d'abeilles

40 kg. à vendre. On détaillerait. Adr. offres à **John Bassin, ap. Marchissy s. Gimel.** 23064.

A vendre

1 rucher-chalet à 4 ruches D.-B. sur rails dont 1 peuplée, en bon état, 2 ruches D.-B. vides et 1 peuplée, 4 ruches paille, vides. S'adr. **Mme A. KENEL, Porrentruy.** 23061

A vendre 2 ruches D.-T.

forte colonie, reine 1919.

M. Constant MAYOR,
Cottens, (Vaud).

Ruches

A vendre avec hausse et cadres neufs. S'adresser à
Alfred CHAMPION, Gimel.

A vendre
18 ruches D.-T.

fortes colonies toutes prêtes pour la récolte, à bâtisses chaudes et avec hausses bâties. Mes ruches sont toutes en bon état et saines.
L. Lugeon, apiculteur, ***Ferreyres*** près La Sarraz. 23052